

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : Non

## Correspondances typologiques

### EUR 27 (habitat générique)

- 3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

### Cahiers d'Habitats (déclinaison en habitats élémentaires)

- 3150-3 : Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau

### Corine Biotope

- 22.411 : Couverture de Lemnacées

### EUNIS

- C1.221 : Couvertures de lentilles d'eau

## Position phytosociologique (PVF 2)

- *Lemnion minoris* Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955

## Illustration



## Caractéristiques de l'habitat

### Description et écologie

Ces communautés sont représentées par des taxons appartenant au type biologique des pleustophytes, hydrophytes non fixés flottant en surface ou immergés. Les végétations observées sur site sont monospécifiques, dominées par une Lemnacée, *Lemna minor*. Il s'agit d'une espèce largement répandue et à grande amplitude écologique. Les groupements monospécifiques à *Lemna minor* sont souvent considérés groupements pionniers colonisant des milieux neufs soit à des groupements appauvris notamment lorsque le milieu devient hypertrophe.

*Lemna minor* est sensible aux conditions thermiques et présentant un cycle annuel car disparaissant en hiver. En effet, des modifications morphologiques et physiologiques (épaississement, réduction de taille et du métabolisme) permettent l'enfoncement sous la surface ou au fond de l'eau des formes hivernales.

Ces groupements occupent les eaux stagnantes peu profondes et calmes dont l'échauffement est assez rapide : mares, bassins, fossés, canaux des marais, annexes des cours d'eau, parties abritées en bordure des lacs et des étangs, notamment dans les clairières des caricaies et des roselières qui offrent une protection contre l'agitation de l'eau par le vent. Ils se développent dans des eaux mésotrophes à hypertrophes : en effet, les adaptations biologiques propres aux espèces caractéristiques (Lemnacées en particulier) pour exploiter les ressources disponibles dans l'eau, les rendent très dépendantes du gradient trophique. De ce fait, l'habitat se rencontre principalement dans les eaux riches en éléments nutritifs dissous.

### Physionomie et structure

Ces végétations forment un voile caractéristique à la surface de l'eau, très fin mais dense et qui forme un écran pour la lumière, empêchant le développement de végétations fixées d'hydrophytes.

### Espèces indicatrices de l'habitat sur le site

#### *Lemna minor*

#### Valeur écologique et biologique

Cet habitat présente une valeur écologique et biologique relativement faible. Il est dominé par une espèce très commune et à amplitude écologique large. Si, au sein des *Lemnion minoris*, des végétations mésotrophes sont connues pour abriter des espèces rares et patrimoniales, ce n'est pas le cas des végétations eutrophes comme celles que nous avons ici.

Notons qu'une prolifération excessive des lentilles d'eau accélère la décomposition de la matière végétale sur le fond dans des conditions anaérobies, augmente les échanges gazeux avec le milieu aquatique, provoque un abaissement du taux d'oxygène et libère de l'ammoniac, ce qui peut, en période de fortes chaleurs, avoir des conséquences néfaste sur pour l'ensemble des espèces, animales et végétales peuplant les points d'eau. Ces voiles de lentilles d'eau peuvent donc être indicateurs de conditions trophiques dégradées (eutrophisation). Ils peuvent être exploités pour leurs éléments nutritifs par quelques espèces animales résistantes comme certains poissons ou oiseaux.

#### Habitats associés ou en contact

Ces couvertures de lentilles d'eau sont essentiellement en contact avec des végétations flottantes de potamots (*Potametea pectinati*).

## Répartition

### Générale

Cet habitat est très largement répandu dans toute la France. Souvent lié à des conditions eutrophes et dégradées, il s'est développé au détriment d'autres végétations plus mésotrophes.

### Sur le site

Sur le site, on n'identifie ce type de végétation qu'en un seul point, au sein d'une mare forestière sur le site d'Agladières.

## Etat de conservation et tendances évolutives sur le site

### Typicité

La seule végétation du *Lemnion minoris* identifiée est monospécifique, en dépit de sa nature aquatique et donc naturellement peu diversifiée. **Sa typicité est considérée comme faible.**

### Dynamique

Une compétition se développe souvent entre ces végétations des *Lemnion minoris* et les végétations des *Potametea pectinati*. Ces dernières peuvent donc parfois prendre le dessus, notamment dans le cas d'un appauvrissement trophique. La formation et le maintien des couvertures de lentilles d'eau est en effet notamment conditionné par la minéralisation des eaux. Quand les conditions sont favorables, la forte multiplication végétative des lentilles d'eau forme des couches importantes qui empêchent le développement d'autres formations et elles peuvent se maintenir pendant de longues périodes malgré leur cycle annuel.

### Evaluation globale de l'état de conservation

Cet habitat, bien que d'intérêt communautaire, est très marginal sur le site et dominé par une espèce banale. La végétation qui le constitue traduit un milieu eutrophe et des conditions stationnelles dégradées. L'état de conservation est considéré par défaut comme **défavorable inadéquat**.

### Responsabilité du site

Le site ne porte qu'une **responsabilité faible** quant à la préservation de cet habitat.

## Facteurs d'influence, menaces

Indépendamment des conséquences provenant de l'eutrophisation (diminution de la diversité, comblement...), ces formations sont sensibles à une acidification des eaux, à une modification des conditions hydriques voire au développement d'espèces allochtones compétitives et, s'agissant des espèces les plus héliophiles, à la fermeture du milieu.

## Potentialités de production économique

Ces végétations ne présentent pas de potentialités directes de production économique. Elles se développent au sein de mares et de plans d'eau où elles peuvent avoir un impact sur les activités de pêche.

## Objectifs de gestion conservatoire et préconisations

La préservation de ces végétations demande l'amélioration et/ou le maintien de la qualité de l'eau, c'est-à-dire un pH relativement neutre, une pollution et une eutrophisation limitée. Bien entendu, les conditions hydrologiques (alimentation en eau de la mare) sont à préserver.

Dans le cas d'une diminution de la trophie, le développement d'herbiers à Potamots au détriment des couvertures de Lemnacées peut être une trajectoire naturelle et non nécessairement à éviter. Il conviendrait en parallèle d'éviter un emballement du processus d'eutrophisation.